



## MAIRIE DE TOULON

### Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Publiée le 20 Décembre 2024

Transmise au contrôle de légalité le : 20 Décembre 2024

ID Télétransmission : 083-218301372-20241220-Imc1361864-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 20/12/2024

### DELIBERATION

### SEANCE PUBLIQUE DU 20 DÉCEMBRE 2024

#### N° 2024/290/S

**Objet :** Versement d'une aide exceptionnelle à la Protection Civile pour venir en aide à la collectivité de MAYOTTE

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués le 13 Décembre 2024, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	47
		Absent(s) :	1
		Excusé(s) :	0
Quorum nécessaire :	30	Procuration(s) :	11

#### Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

##### ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Madame Geneviève LEVY, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Madame Virginie PIN, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Monsieur Guy LE BERRE, Madame Caroline DEPALLENS,

##### CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Emilien LEONI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Alain DHO, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Amandine LAYEC, Monsieur Pierre PARDIGON, Monsieur Romain PELISSOU, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Madame Magali BRUNEL, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI

##### ABSENTS REPRESENTES :

Madame Pascale JANVIER donne pouvoir à Monsieur Laurent JEROME, Madame Marcelle GHERARDI donne pouvoir à Madame Geneviève LEVY, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Monsieur Guy RAYNAUD, Madame Anaïs DIR donne pouvoir à Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Karima DRIDI donne pouvoir à Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Albert TANGUY donne pouvoir à Madame Magali TURBATTE, Madame Marisa DIAZ donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Benoît PELLETIER donne pouvoir à Madame Manon FORTIAS, Madame Audrey PASQUALI-CERNY donne pouvoir à Monsieur Thierry CAMPUS, Monsieur Philippe LEROY donne pouvoir à Madame Magali BRUNEL, Monsieur Yannick CHENEVARD donne pouvoir à Madame Virginie PIN

##### ABSENTS :

Monsieur Nicolas KOUTSEFF

Le 14 décembre dernier, la collectivité de Mayotte a été touchée par le cyclone Chido, qui, avec des vents à plus de 200 km/heures, est le cyclone le plus violent enregistré sur l'archipel depuis 1934.

L'île a été littéralement ravagée, et le bilan humain, provisoire à cette heure, risque de s'alourdir, présageant d'une catastrophe humanitaire d'une ampleur absolument inédite.

La population mahoraise est en très grande difficulté et les besoins sont immenses tant au niveau matériel, sanitaire qu'humain.

Face à cette catastrophe, la Ville de Toulon, qui compte une importante communauté mahoraise, ne pouvait pas restée insensible et souhaite contribuer à l'effort de solidarité nationale avec le département d'Outre-Mer de Mayotte.

L'Association des Maires de France a mis en place un dispositif de soutien « solidarité AMF/Mayotte » avec la Protection Civile, qui œuvre sur place et participe aux opérations d'urgence déployées.

Ainsi, devant l'urgence humanitaire, la Ville souhaite contribuer en versant une aide exceptionnelle de 15 000 €, au bénéfice de la Protection Civile.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 20 décembre 2024,

Où l'exposé de Madame le Maire : INTERVENTION DE MADAME LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1111-1,

Considérant l'urgence humanitaire liée au passage du cyclone Chido ayant ravagé Mayotte le samedi 14 décembre 2024,

Considérant le dispositif de soutien mis en place par l'Association des Maires de France, en date du 16 décembre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement d'une aide exceptionnelle de 15 000 € à la Protection Civile, Tour essor – 14, rue scandicci 93500 Pantin -dans le cadre du dispositif d'urgence mis en place par l'Association des Maires de France « solidarité AMF/Mayotte »,
- de dire que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget 2024,
- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est **adoptée à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

**SIGNE** : Josée MASSI, Maire

CERTIFIÉ CONFORME  
Maire de Toulon



**SIGNE** : Clémence MOUNIER, secrétaire de séance

